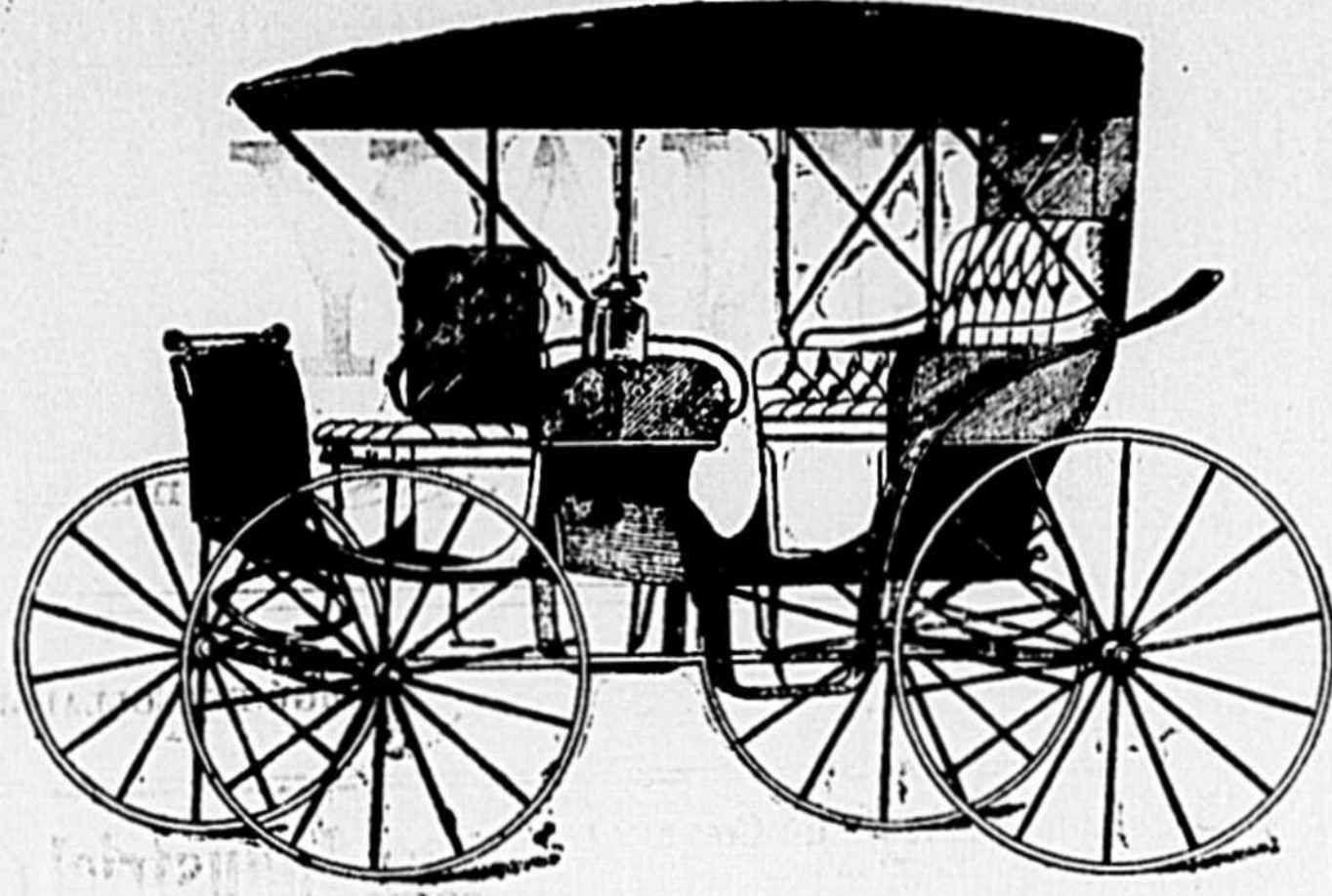


Surrey Spécial

Pour Cocher



Absolument la grande amélioration du jour

Le t notre nouveau "Surrey" muni d'un cinquième siège pour cocher. Voilà la voiture confortable pour quatre personnes. Confortable en même temps pour le cocher. Construction forte, solide et durable.

Placez vos commandes sans retard. Ces voitures sont faites sur commandes. La qualité est limitée.

Prix Raisonables, Conditions faciles

P. T. LEGARE

Manufacturier et Importateur

Voitures, Wagons, Harnais, Centrifuge, Machines Agricoles, etc., etc

273, Rue St. Paul, Québec

SUCCURSALE CHICOUTIMI... E. A. QUENNEVILLE

Gérant.

PROCES TACHE-LAPOINTE

Suite des témoignages

(Suite de la 1er page)

Le gouvernement a aussi payé pour les gardes-fous de chaque côté du remblai. Le gouvernement a défilé le pilier en bois pour y placer le pilier en béton. Le gouvernement s'est servi d'une grue à vapeur et d'un plongeur. Ce dernier extrayait les pierres du fond de la rivière. Il a fallu tout l'été pour défaire et refaire le pont. On prenait les pierres des vieilles cages pour les placer autour du pilier que l'on construisait.

Il est allé lui-même avec deux conseillers au bureau de M. Taché pour demander qu'on plaçât les pierres autour du pilier. M. Taché appelait ce pilier, le pilier du pont de la Rivière du Moulin. On disait partout que le gouvernement battissait un po. La paroisse de Chicoutimi passe pour plus riche du Comté. Son rôle d'évaluation est de \$375, à \$380.000. Les propriétés sont évaluées à 50 cts dans la piastre.

Interrogé par la poursuite, le témoin dit que M. Lapointe lui a demandé de faire une déclaration assermentée, il y a quelques semaines; ne se rappelle pas que M. Lapointe lui a dit qu'il était sous serment; n'a pas cru qu'il était sous serment quand il l'a faite. Il était secrétaire trésorier de la paroisse lorsque le pont a été construit. Le conseil a adopté une résolution pour demander au gouvernement la permission de placer la charpente en fer sur le pilier. Cette résolution fut passée le 4 Nov 1906. Elle a été envoyée à M. Girard qui l'a remise au ministre.

Interrogé par M. Lapointe, Bouchard reconnaît avoir dicté la déclaration à M. Lapointe qui la chavignaphait. Lapointe après l'avoir écrite, la lui a fait lire en lui demandant si ce n'était pas là ce qu'il désirait dire. Puis M. Lapointe et moi, sommes allés chez M. Claveau, Agent des terres et juge de paix. M. Claveau m'a demandé si j'avais lu la déclaration. Je l'avais signée. Sur ma réponse affirmative, il m'assura.

Le témoin dit cependant qu'il ne doit pas l'avoir bien comprise au temps qu'il a assermenté. (Dans son affidavit, M. Bouchard déclare qu'il était présent à l'assemblée tenue au Château et qu'il

a entendu Girard dire qu'il fallait tromper le gouvernement pour obtenir le pilier du pont de la Rivière du Moulin. Le témoin dit avoir répété à Alphonse Desbiens qu'il avait donné une déclaration solennelle de ce qu'il connaissait de l'assemblée du Château. Il ne avait été menacé parce qu'il avait donné cette affidavit. Personne ne lui a dit qu'il lui en coûterait cher s'il répétait ce qu'il avait affirmé sous serment. La résolution qui a été adoptée par le conseil nous a été apportée probablement du bureau de l'ingénieur. Ça faisait partie de la comédie.

Alphonse Desbiens Chicoutimi; était à l'assemblée du Château. Il y avait là Girard, Taché, J. D. Guay, A. Bouchard, Jos. Perron, Ed. Barrette, Geo. Desgagné et d'autres. Le but de la réunion était de rencontrer le député Girard pour lui demander de nous aider à construire notre pont. Nous avons d'abord demandé les deux piliers. M. Girard nous a dit en présence de M. Taché qu'il était difficile d'obtenir de l'aide du gouvernement pour un pont municipal, que c'était du ressort du gouvernement provincial, mais qu'il ferait son possible. Il y eut quelque discussion sur les moyens à prendre pour arriver à notre but. Puis, à la suggestion de M. Girard on décida d'envoyer une requête au département des Travaux Publics. M. Girard nous conseilla de trouver l'homme le plus canaille de Chicoutimi pour la rédiger et suggéra J. D. Guay comme l'homme de la circonstance, car il fallait tromper le gouvernement. J. D. Guay répondit qu'avec l'aide de Girard, et il serait aisé de composer une requête aussi croche qu'il la faudrait, et que si elle n'était pas encore assez croche, Taché qui est plus canaille que nous autres, la crochirait davantage. Taché a entendu ces paroles. Girard nous a dit après qu'il ferait lui-même, l'entête de la requête parce qu'il savait comment s'y prendre pour arriver auprès du gouvernement. Il connaît la Rivière du Moulin. Il a fallu démolir le vieux pont pour y placer le neuf. La Rivière du Moulin coule sur du sable et du gravier. Il y a peu de glaise.

TRANSCRIPTION PAR LA POUR- SUITE, le témoin dit que Girard a promis de l'aide du gouvernement; qu'il a proposé J. D. Guay, comme l'homme assez canaille pour rédiger la requête qui serait approuvée ensuite par un autre plus canaille encore, M. Taché lui-même. L'argent a été obtenu et le pilier construit. Il était alors conseiller de la paroisse et a voté en faveur d'une résolution venue il ne sait trop d'où, qui recommandait la construction du pilier par le gouvernement. Jos. Perron, Chicoutimi, conseiller de la paroisse; était à l'assemblée du Château; y a rencontré MM. Girard et Taché. Girard leur a dit qu'il était difficile d'avoir de l'aide du gouvernement pour un pont municipal; il nous a recommandé de rédiger une requête; qu'il ferait son possible. Il n'a pas été question des dommages causés par l'érosion. M. Girard a dit encore qu'il consulterait Taché au sujet de cette requête. Il a aussi suggéré J. D. Guay, comme l'homme assez instruit pour faire cette requête, mais le témoin a compris que c'était dit par équivoque.

J. D. Guay, Chicoutimi. Il était à l'assemblée du Château, en Nov. 1905 MM. Taché et Girard étaient présents. Il avait invité un certain nombre de cultivateurs de la paroisse à assister. C'était dans le but d'obtenir de l'argent du gouvernement fédéral pour rebâtir le pont de la Rivière du Moulin. On voulait un pont tournant pour qu'à mer haute les bateaux puissent se rendre jusqu'aux terrains de la Cie des Eaux et Electricité. Il y avait une cinquantaine de personnes à cette assemblée. Il a manqué MM. Desbiens, Perron, Bouchard et Villeneuve. Taché est arrivé durant l'assemblée. Girard dit que le gouvernement local avait accordé l'argent pour un pilier, qu'il s'agissait d'en obtenir autant du fédéral et que la paroisse paierait pour la charpente en fer. Taché n'était pas encore arrivé lorsque ces paroles ont été dites. M. Girard nous a dit qu'il était difficile, sinon impossible d'obtenir de l'aide du gouvernement fédéral pour une paroisse comme celle de Chicoutimi. Il étudierait la question avant de promettre. Girard nous a dit que pour réussir il faudrait une requête faite par quelqu'un d'assez rogne pour tromper le gouvernement. Girard s'est tourné vers moi et m'a dit que j'étais l'homme et il m'a dit comment faire la requête. M. Taché est alors entré dans la salle et Girard lui raconte ce qui s'était passé avant son arrivée. Il lui a dit qu'il pensait avoir trouvé le moyen d'obtenir ce qu'on lui demandait; que la chose serait facile si Taché voudrait faire un rapport favorable. Le témoin a compris que le mot rogne était pur rire et signifiait simplement ruse. Lorsque M. Girard s'est tourné vers Taché pour lui apprendre qu'on avait trouvé un homme assez rogne pour rédiger la requête et un autre plus rogne pour l'approuver, c'était dit en riant. La requête a été faite au bureau de M. Taché. Elle a été signée en blanc. Le témoin a composé lui-même l'entête, mais Girard ne s'en est pas servi. Girard a dit devant Taché d'insérer dans la requête que la Rivière du Moulin charriait du sable dans le chenal, que c'était dans l'intérêt du creusage du Saguenay de construire un pilier de protection. Il connaît bien la Rivière du Moulin, elle ne charrie rien ou à peu près rien. Cette requête était un prétexte pour avoir de l'aide du gouvernement fédéral. Très peu des tributaires de la rivière Saguenay charrient du sable. Les éboulements, sur le Saguenay remplissent le chenal.

TRANSCRIPTION PAR LA POUR- SUITE, le témoin dit que Girard a promis de l'aide du gouvernement; qu'il a proposé J. D. Guay, comme l'homme assez canaille pour rédiger la requête qui serait approuvée ensuite par un autre plus canaille encore, M. Taché lui-même. L'argent a été obtenu et le pilier construit. Il était alors conseiller de la paroisse et a voté en faveur d'une résolution venue il ne sait trop d'où, qui recommandait la construction du pilier par le gouvernement. Jos. Perron, Chicoutimi, conseiller de la paroisse; était à l'assemblée du Château; y a rencontré MM. Girard et Taché. Girard leur a dit qu'il était difficile d'avoir de l'aide du gouvernement pour un pont municipal; il nous a recommandé de rédiger une requête; qu'il ferait son possible. Il n'a pas été question des dommages causés par l'érosion. M. Girard a dit encore qu'il consulterait Taché au sujet de cette requête. Il a aussi suggéré J. D. Guay, comme l'homme assez instruit pour faire cette requête, mais le témoin a compris que c'était dit par équivoque.

TRANSCRIPTION PAR LA POUR- SUITE, le témoin dit que Girard a promis de l'aide du gouvernement; qu'il a proposé J. D. Guay, comme l'homme assez canaille pour rédiger la requête qui serait approuvée ensuite par un autre plus canaille encore, M. Taché lui-même. L'argent a été obtenu et le pilier construit. Il était alors conseiller de la paroisse et a voté en faveur d'une résolution venue il ne sait trop d'où, qui recommandait la construction du pilier par le gouvernement. Jos. Perron, Chicoutimi, conseiller de la paroisse; était à l'assemblée du Château; y a rencontré MM. Girard et Taché. Girard leur a dit qu'il était difficile d'avoir de l'aide du gouvernement pour un pont municipal; il nous a recommandé de rédiger une requête; qu'il ferait son possible. Il n'a pas été question des dommages causés par l'érosion. M. Girard a dit encore qu'il consulterait Taché au sujet de cette requête. Il a aussi suggéré J. D. Guay, comme l'homme assez instruit pour faire cette requête, mais le témoin a compris que c'était dit par équivoque.

Il y a chemin qui conduit à St Alphonse. Ce chemin a été fait par moi. Le témoin identifie des photographies prises à différents endroits du chemin. Ce chemin part de l'Anse, suit le contour du Cap, et se dirige vers le village de St Alphonse où il tombe dans la rue Victoria.

Il n'est pas encore terminé. Il y a encore un cran à couper.

Il y a déjà un chemin qui part de l'Anse à Benjamin, et passe par-dessus la montagne. On pouvait se rendre au village par le vieux chemin, mais il était presque impraticable en automne et printemps. Il a été contre-maître des travaux du gouvernement pendant 4 ans; a reçu ses instructions de M. Taché, a rencontré Girard au Château et lui a dit qu'il était conducteur des travaux et qu'il recevait ses ordres de Taché. Il a reçu ses instructions de Taché par lettre. Cette lettre fixait son salaire et les gages des terrassiers. Il s'agissait d'enlever les roches pour faciliter l'approche au quai. Ce chemin avait été commencé quelques années auparavant par la paroisse, lorsque M. P. V. Savard était député. Ce chemin traverse une partie du village avant d'arriver au quai, qui est dans le village. Une partie de la pierre qui résulte du minage est jetée dans la baie, une autre sert à remplir le chemin. On a aussi employé du bois pour les coulécs et les fissures du rocher qui traversent le chemin. Les travaux ont été commencés en 1904. Le témoin a signé les bordereaux de paie. Après l'ouvrage fait, M. Taché est venu une fois inspecter les travaux. A peu près \$4000 ont été dépensés. Il faut encore de \$600 à \$1000 pour miner une pointe et compléter la route. Les gens de l'Anse à Benjamin ont besoin de ce chemin parce qu'il est plus facile et plus court que l'ancien.

TRANSCRIPTION PAR LA DEMANDE, le témoin dit que l'Anse à Benjamin est un endroit assez important; il y a là deux fromageries. Le vieux chemin est tellement mauvais qu'il n'est presque pas passable en automne et printemps. Il faut alors passer sur la propriété privée de Nérée Simard avec les gros voyages.

Philippe Bouchard, St-Alphonse; a été nommé contre-maître des travaux du chemin de la Savane, par M. Taché. Il examine les bordereaux de paie et reconnaît sa signature. Ses hommes ont charrié du sable pour le chemin. Il y a trois rôles de paie, en 1906, 07, 08; les instructions données par M. Taché ont été, la première, écrite les autres verbales. A charrié le sable en hiver. M. Taché a passé par ce chemin; il sait comment ce sable a été utilisé. Le témoin dit que ce sable a été placé là pour améliorer la route et non la ligne télégraphique; il n'en a pas été mis au pied des poteaux. Tout le monde sait que le sable a été employé pour le chemin. Le sable charrié l'hiver était étendu le printemps. Le nom de Jacques Tremblay chez qui l'on prenait ce sable était consigné dans les bordereaux de paie pour quelques jours de travail, tous les ans. La première année, il a été charrié 1100 voyages de sable.

TRANSCRIPTION PAR LA DEMANDE, le témoin dit que les chemins étaient très mauvais, que les chevaux enfouissaient jusqu'au ventre en automne et en printemps, et que certains poteaux n'étaient pas droits.

Wilfrid Levesque, St-Alphonse, marchand. Le sable déposé dans le chemin de la Savane devait améliorer la route et non la ligne télégraphique; il n'en a pas été placé autour des poteaux. Le chemin de l'Anse à Benjamin se jette dans la rue Victoria. La moitié de ce chemin est située dans le village. Il n'y a pas de quai à l'Anse à Benjamin. Le travail exécuté pour ce chemin ne peut servir à la navigation. La route a été construite pour donner aux habitants de l'Anse de meilleures communications avec le village.

George Desgagné, était conseiller de la paroisse en 1905; était à l'assemblée du Château. Girard

et Taché étaient là. Le témoin répète à peu près dans les mêmes termes ce que les témoins précédents ont juré au sujet de cette assemblée, relativement à la demande pour le pilier du pont de la Rivière du Moulin.

Thos. Villeneuve, était aussi à l'assemblée du Château; il en fait à peu près le même rapport que les autres qui y assistaient. Il dit qu'on s'est servi du mot crasse. Les autres témoins avaient compris, l'un, rogne, l'autre, canaille.

Melle Augustine Lefebvre, en 1906, était comptable chez Laferrrière & Cie; identifie le journal de la maison, aux pages 208 et 235; a fait elle-même les entrées. M. J. C. Taché a acheté un service à thé le 15 mai 1906; a fait elle-même l'entrée le 16 mai 1906. Elle a eu connaissance de la vente. Le 22 mai 1906, tel que consigné à la page 235 du journal de Laferrrière & Cie, M. Taché et Aug. Villeneuve, cuisinier du Storm King, ont acheté coutellerie, verrerie et vaisselle pour le bateau du gouvernement. Son patron, M. Laferrrière, lui a dit de charger au compte personnel de M. Taché, le service à thé, acheté le 16 mai 1906. M. Taché n'a pas payé ce compte pendant qu'elle était caissière de la maison Laferrrière & Cie ont liquidé en 1907.

Edouard Legare, était commis chez Laferrrière & Cie en mai 1906; avait charge du département de la vaisselle et de l'argenterie; a vendu service à thé, coutellerie et vaisselle à Taché et Villeneuve pour le Storm King; a empaqueté lui-même la marchandise.

Jos. Couette, constate par le rapport de l'auditeur-général que Mériid Desbiens recevait pour salaire, comme messenger et garde-magasin, \$360.00; \$144.00 additionnel, lui étaient encore payées pour avoir soin des bureaux du télégraphe et des travaux publics. C'était une façon de lui augmenter ses gages. Madame Mériid Desbiens recevait aussi \$72.00 par an pour avoir soin des mêmes bureaux. Son compte était porté à l'item: télégraphe. Le compte de M. Desbiens, aux items: Télégraph North Shore & Lake St-John Repair. En 1908, Mde Desbiens recevait \$12.00 par mois. Elle était employée par la famille Taché où elle était en service plus particulièrement. Elle s'occupait des soins du ménage des familles Taché et Girard. Actuellement Mériid Desbiens reçoit \$36.00 par mois. A la maison Guay, comme à celle de Cloutier, Desbiens avait soin des bureaux; il a aussi eu en mains les clés du hangar du gouvernement pendant quelques mois. Il a retiré un salaire comme garde-magasin pendant 3 ans, bien qu'il ne l'ait été que pendant 3 ou 4 mois. Les clés sont maintenant entre les mains du contre-maître du quai. Desbiens s'employait au service personnel de l'ingénieur; il servait plutôt la famille Taché que le gouvernement. Chez Cloutier, il y avait un autre messenger au bureau du télégraphe. Il sortait les membres de la famille Taché en voiture. Lorsqu'il n'y avait rien à faire au bureau, les Taché l'employaient. Il est arrivé souvent que Desbiens était absent, lorsqu'on le voulait au bureau. Le témoin se résume en disant que Desbiens et sa femme étaient employés plus spécialement au service personnel de la famille Taché et qu'ils travaillaient au bureau lorsqu'ils n'avaient plus rien à faire chez les Taché. Ils étaient généralement connus comme les serveurs de la famille Taché, et de celle de son gendre Tancrède Girard, qui demeurait à l'étage supérieur, au-dessus du logement des Taché. Mde Desbiens était la servante de la servante de la famille Taché, ne venait qu'accidentellement au bureau du gouvernement. Elles passaient ses journées entières chez les Taché, y prenaient ses repas. A peu près la même chose, pour son mari; tous deux étaient payés par le gouvernement par chèques officiels.

M. O. BOSSE, N. P. Notaire de la Banque Molson Chicoutimi Commissaire de la Cour Supérieure, agent de Prêt et Placement.

Quel beau chapeau Oui ma chère, tu as raison et je l'aime beaucoup mon chapeau, je l'ai acheté à un prix très raisonnable chez, LEMIEUX & CARRIER.

GRANDE REDUCTION DANS LA BIJOUTERIE Jones et Bagues en or, Montres et Chaines, Argenteries et Pipes etc., etc.

J.-A. TOUSIGNANT, Bijoutier.

A Vendre Une très belle propriété sitée sur la rue Racine, près du pont de la Rivière aux Blans, à deux étages, lambrissé en briques blanches à l'extérieur et à l'intérieur et munie de toutes les améliorations modernes, avec bon hangar. Prix, \$2,500. S'adresser à M. W. GRENIER.

(Suite à la 4e page)

EDMOND CLAVEAU

Embouteilleur D'Eaux Gazeuses et de la Bière et Porter de Beauport

IL NE FAUT PAS OUBLIER QUE C'EST A LA BRASSERIE CHEZ M. EDMOND CLAVEAU QU'IL FAUT ALLER POUR AVOIR LES MEILLEURES LIQUEURS DOUCES. TELS QUE: Ginger Ale, Cream Sodas, Cidre Champagne, Preuveage Universel, Sodas Water, Ginger Beer.

NOUS VENDONS AUSSI LA MEILLEURE EAU MINERALE.

Toute commande par maille remplie immédiatement EDMOND CLAVEAU Rue Ste-Anne, Chicoutimi.

AUX MARCHANDS

Si vous voulez écouler rapidement vos marchandises du printemps pour faire place à celles de la saison d'été. Annoncez dans le PROGRES, le journal le plus répandu dans la ville et toute la région.

LA BANQUE NATIONALE

(Incorporée en 1860)

CAPITAL.....\$2,000,000.00 RESERVE.....\$900,000.00

NOUS PAYONS L'INTERET A NOS DEPOSANTS

2 FOIS L'AN A NOS 44 BUREAUX

Nous acceptons des DEPOTS de \$1.00 et plus L'INTERET est calculé sur la balance de CHAQUE JOUR et du JOUR MEME de chaque dépôt.

Nous avons des correspondants par le monde entier et nos TRAVELLERS CHEQUES sont payables AU PAIR par tous.

Notre bureau de PARIS, (Rue Boudreau, 7 Square de l'Opéra) offre des avantages exceptionnels au PUBLIC VOYAGEUR.

Les virements de fonds, les collections, les paiements, les crédits commerciaux et les placements sont effectués en EUROPE, aux ETATS-UNIS et au CANADA, aux PLUS BAS TAUX.

EUG. G. AUDET, GERANT A CHICOUTIMI.

M. O. BOSSE, N. P.

Notaire de la Banque Molson Chicoutimi Commissaire de la Cour Supérieure, agent de Prêt et Placement.

Prend lui-même les applications pour emprunts, sans aucune charge, aux compagnies: The Colonial Investment and Loan Company, Toronto. The Trust and Loan Co. of Canada, Montréal Le Crédit Foncier Franco Canadien Québec.

Quel beau chapeau

Oui ma chère, tu as raison et je l'aime beaucoup mon chapeau, je l'ai acheté à un prix très raisonnable chez, LEMIEUX & CARRIER.

GRANDE REDUCTION

DANS LA BIJOUTERIE

Jones et Bagues en or, Montres et Chaines, Argenteries et Pipes etc., etc.

Toute réparation dans cette ligne sera toujours faite avec soin et promptitude.

J.-A. TOUSIGNANT, Bijoutier.

A Vendre

Une très belle propriété sitée sur la rue Racine, près du pont de la Rivière aux Blans, à deux étages, lambrissé en briques blanches à l'extérieur et à l'intérieur et munie de toutes les améliorations modernes, avec bon hangar. Prix, \$2,500. S'adresser à M. W. GRENIER.

(Suite à la 4e page)

J. ELZ. DUFOUR

Rue Ste-Anne, Chicoutimi Agent Général pour es comtés de Chicoutimi et Lac St. Jean "La Sauvegarderie d'assurance-vie

En entrant dans la "Sauvegarde" votre argent reste dans la province et c'est l'avantage de tout canadien français. Pourquoi envoyer nos capitaux à l'étranger.

CONTRAT DE LA MALLE

Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le vendredi, 25 juin, 1909, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les Conditions d'un contrat projeté pour un terme de quatre années six fois par semaine, aller et revenir, entre Chicoutimi et Grande Baie à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

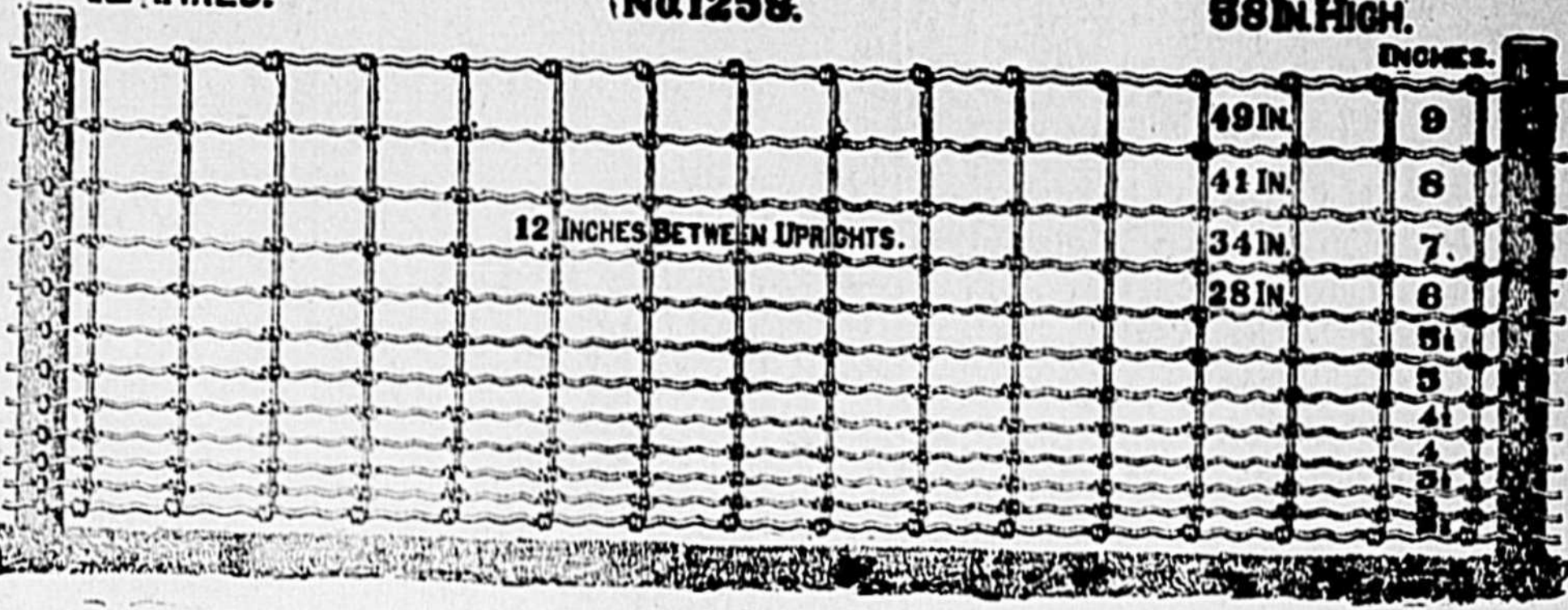
L'on pourra consulter des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté et l'on pourra se procurer des formulaires de soumission aux bureaux de poste de Chicoutimi, Bagotville, Rivière du Moulin et Grande Baie, et au bureau de l'inspecteur des Postes à Québec.

Ministère des Postes, Division des contrats de la malle. G. C. ANDERSON, Surintendant. Ottawa, 6 Mai 1909.

Une douzaine de savon Désinfectant de Lavoisier (Wise Head) est meilleur que les autres savons, car il est un désinfectant aussi bien que le savon.

LA CAISSE DE PETITE ECONOMIE
DE
CHICOUTIMI
BUREAU-CHEF: SALLE DES OUVRIERS, RUE RACINE
CHICOUTIMI
SUCCURSALES:
BIBLIOTHEQUE PAROISSIALE, en face de la Cathédrale.
ECOLE DES FRERES MARISTES Rue Racine.
RESIDENCE DES RR. PP. EDDISTES, Bassin.
HEURES DE BUREAU:
A la Bibliothèque Paroissiale et chez les RR. PP. Eddist.
Tous les DIMANCHES de 4h. à 5h., P. M.; tous les
JEUDIS, de 7.30 à 8.30 P.M.
AU BUREAU CENTRAL:
Le DIMANCHE, de 3.30 h. à 5.30 h. P.M. Le MERCRE-
DI, de 7.30 à 8.30 h. P.M.
La Caisse de Petite Economie paie un intérêt de 3% sur
tous dépôts de UN SOU à 300.00
Gérant Général — — J.A. Béchard.

GRAINE de SEMENCE
De toutes sortes
JE M'EMPRESSERAI DE FOURNIR
LES ECHANTILLONS ET PRIX A
CEUX QUI M'EN FERONT LA DE
MANDE.
Geo. Tanguay
Basse-Ville,
QUÉBEC.
AUSSI
Farine, Lard, Grains, Etc.

La dernière et la meilleure Clôture broche galvanisée "Dominion"
12 WIRES. (No. 1258) 66 IN. HIGH.

Messieurs les cultivateurs ont tout à y gagner en achetant cette clôture car c'est la meilleure sur le marché et elle coûte le même prix que la clôture en perche.
Placez vos commandes sùdite. Demandez nos échantillons.
COTE, BOIVIN & CIE INC

PASCHAL ANGERS
MARCHAND-GENERAL
Jonquières, Co. Chicoutimi
Toujours en main: Marchandises sèches, Epicerie, Ferronneries, Grains, Meubles, etc., etc.
Spécialité: Tabac en feuilles.
UN SEUL PRIX: STRICTEMENT COMPTANT
Venez voir, vous serez satisfaits.

Spécialité de fameuses marques
de la manufacture Miller
& Lockwell.
DIXIE & POLO
aussi tabac en feuilles de toutes sortes
Desmarais & Grégoire.


LE SYNDICAT DES IMPRIMEURS DU SAGUENAY
EDITEUR-PROPRIETAIRE DU
PROGRES DU SAGUENAY
JOURNAL AGRICOLE ET INDUSTRIEL. FONDE EN 1886
ABONNEMENT: \$1.00 par année.
Nous nous chargeons de tout ouvrage typographique
Livres, Journaux, Entêtes de Comptes, Entêtes de Lettres, Factures, Enveloppes, Blancs de Cour, Factums, Circulaires, Cartes d'affaires, Menus, Affiches, Programmes, Catalogues, Pamphlets, Lettres de Faire Part, Livrets de Reçus et de Billets, Réliure et Réglage, Etc., Etc.
Impressions de tous genres et de toutes couleurs.
Tout ouvrage est exécuté avec soin et promptitude et à des prix modérés.
Toute commande reçue par malle recevra notre attention.
Bureaux et Ateliers: Rue Racine, Chicoutimi.

ALFRED PARADIS
Forgeron-Voiturier
RUE RACINE, Près du pont de la Rivière aux Rats
(Ancienne boutique de M. Henry Tremblay)
Reparation de voitures de tous genres. ATTENTION SPECIALE POUR LES VOITURES DE CHARRETIERS.
Ouvrage de toute sorte en fer fait promptement et avec promptitude et à des prix raisonnables.
FERRAGE DE CHEVAUX
Voitures faites sur commande
Spécialité: Posage des "Rubber Tire" neufs et les réparations.
fev-6 ms
Express pour magasins à ressort, grosses express. Express pour les cultivateurs. Lorry simples et doubles.
Pinos Box (buggy) avec ou sans Rubber Tire et toutes autres sortes de voitures.
Reparation d'instruments agricoles

DYDIME SIMARD
Fabricant et marchand d'épithaphes et de monuments funéraires

Ces épithaphes sont en fer recouvert d'une épaisse peinture blanche émaillée imitant le marbre à la perfection. C'est ce qu'il y a de plus nouveau et de moins cher. Elles durent aussi longtemps que le marbre. Les inscriptions sont dorées et en relief. Détails donnés en vous adressant à
DYDIME SIMARD.
Jonquières, Co. Chicoutimi.
1 8/07. an

Une offre Exceptionnelle
Etant représentant d'une grande maison de bijouterie, je prendrai à partir de cette date jusqu'au 1er août, des commandes, soit pour horloges, montres, chaînes et autres articles de bijouterie à un prix très. Profitez de cette offre, ce n'est que pour deux mois.
C. SIMARD,
Horloger,
Rue Racine,
Chicoutimi.
11-5-09
Une belle propriété, de 600 acres de terre, dont les trois quarts en culture, située tout près du village, avec rouling, comprenant 30 bêtes à cornes, 5 chevaux, 1 presse à foin double, moulin, vanneur, centrifuge. Aussi une fromagerie sur la propriété.
S'adresser à
JOSEPH DESBIENS,
St Alexis.
11 3 09 4 fs.

Vêtements GARANTIS De Paquet
Tous les hommes qui les Portent en font des Elo-ges.

Une fois que vous aurez l'habitude de faire confectionner vos habillements d'après la Méthode Paquet, vous ne voudrez plus porter des habits faits à l'ancien manière "va-t-en-pour-le-poussin". Les Vêtements Garantis de Paquet sont faits à votre mesure avant d'être confectionnés. C'est pour cela que nous pouvons vous ASSURER qu'ils vous feront bien et non à peu près. Notre NOUVEAU système de confection des habillements est celui qui apporte le plus des habillément à l'homme et à la femme et à ceux qui aiment qu'ils soient près la MORTIE le jour que vous aurez à payer pour qu'ils soient égaux et le même genre.
Nous gardons vos mesures et n'importe quand vous désirez un habillement ou un pardessus nous pouvons vous en confectionner en peu de temps. Tous les hommes qui doutent à leurs habillements profitent des avantages de notre nouveau système. Les VETEMENTS GARANTIS DE PAQUET sont GARANTIS de la meilleure valeur de tout le Canada aujourd'hui pour \$10.00 à \$13.75 - valant de \$13.99 à \$18.00.
Demandez notre catalogue GRATUIT, montrant des illustrations des patrons les plus nouveaux des Manufactures Anglaises. Ne remettez pas à plus tard - une carte postale suffit - vous recevrez le catalogue par le retour du courrier. Il vous causera des surprises.
LA COMPAGNIE PAQUET
QUEBEC, CANADA

JOS. COTE,
QUEBEC
Etablie 1887
Si vous voulez augmenter vos affaires, achetez, pipes, tabac, cigares, biscuits et confiseries de la maison de Jos. Côté, marchand de tabac en gros, le plus grand assortiment d'articles de fumeurs du Dominion.
Jos. Côté,
186 188 Rue St-Paul
Entrepôt 119 rue St-André
Succursale 119 rue St-Joseph

J. E. CLAVEAU
Epicier et Marchand de Fruits
Coin des Rues Racine et Ste-Anne
J'aurai en tout temps des fruits de toutes sortes, Pommes, Oranges, Babanes, Ananas, Citrons.
LIQUEURS DOUCES
Poisson de toutes sortes,
Bœuf, porc à 40cts le gallon. Lard, jambon, œufs et beurre tout l'été
OMAZON, pour les animaux
Une visite est respectueusement sollicitée.
J. E. Claveau.

Avis
Les personnes qui auraient encore des réclamations à produire contre la succession de feu le Révérend François Tremblay, en son vivant curé de St Méthode, sont priées de les transmettre au sousigné, à Chicoutimi, avant le 20 du courant
EUG. LAPOINTE, ptre.
Exécuteur testamentaire.
Nouveau Magasin de Chaussures
EN FACE DE LA BANQUE MOLSON
MM. Thomas Abel et Napoléon Tremblay, selliers et cordonniers, viennent de faire d'importantes améliorations à leur établissement
A la demande générale ils y ont ouvert un magasin de chaussures de première classe qui sera ouvert au public demain le 1er mai.
Nous ne doutons pas qu'ils seront encouragés comme le mérite leur esprit d'entreprise.
MM. Abel et Tremblay s'occupent comme par le passé de la réparation et des chaussures.

Desbiens & Boucher
MARCHANDS-GENERAUX
Marchandises sèches, Epicerie, Ferronneries, grains, etc.
Venez voir! vous serez satisfaits.
SPACIALITE: Farine, Blé d'Inde.
Strictement comptant
Desbiens & Boucher,
Ste-Anne de Chicoutimi.


48 HEURES
Inventé, d'une précision absolue, pour les personnes qui ont besoin de connaître l'heure par le cadran, le cube, les plaques et les injections.

LA BANQUE MOLSON
Incorporée en 1855
CAPITAL, \$3,500,000
FONDS DE RESERVE \$3,500,000
66 Succursales dans le Canada; Agents et correspondants dans toutes les principales villes du monde
Transaction de toute affaire de Banque en général
DEPARTEMENT D'EPARGNES
à toutes les Succursales. Intérêt payé aux taux les plus élevés
J.-E. HOUSEMAN.

ABONNEZ-VOUS AU PROGRES DU SAGUENAY

Procès Taché-Lapointe

(Suite de la 2e page)

PAR LA DEMANDE. Chez P. Guay, Desbiens avait soin du bureau et de la fournaise. Tous les comptes payés à Desbiens étaient approuvés par Taché. Il y avait à l'usage de Taché un berlow payé par le gouvernement. Elzéar Dufour n'est servi tout l'hiver dernier. Le gouvernement a aussi payé pour les 3 poêles installés à la maison Cloutier. Deux ont été placés dans les bureaux, le troisième dans le logement de Taché.

Méridée Desbiens, Chicoutimi, est à l'emploi du gouvernement depuis 1905, il a été d'abord chez P. Guay, puis chez Cloutier, puis a suivi la famille Taché lorsqu'elle a déménagé dans la maison de la succession Savard. Le bassin en marbre a été déménagé avec le reste; croit qu'il a été posé à la maison Savard. Il n'est plus avec les Taché depuis qu'ils ont quitté la maison Savard. Mde Desbiens a retiré \$ 6.00 par mois; chez Cloutier; elle travaillait chez les Taché, faisait la cuisine et le ménage pour les familles Taché et Girard. Chez P. Guay, elle nettoyait aussi le bureau. Le bureau avait 15 pieds carrés. Chez Cloutier, on faisait faire le nettoyage du bureau par des femmes de journée. Le témoin les payait quelquefois de sa poche. Il travaillait lui-même pour les Taché et le gouvernement. Il ne refusait jamais de s'employer au service du bureau non plus qu'au service de la famille Taché. Après les heures de bureau, il travaillait assez souvent pour la famille Taché.

INTERROGÉ PAR LA DEMANDE, le témoin dit que les employés du bureau ne se sont jamais plaints de lui pour négligence. Après la construction du bureau de poste, Taché y eut ses bureaux; a continué comme par le passé à être à l'emploi de l'ingénieur et de sa famille.

Joseph Lachance, Chicoutimi, employé du Département des Travaux Publics; a été spécialement chargé en mai 1906, de surveiller les travaux du pilier du pont de la Rivière du Moulin; a reçu des instructions verbales de Taché, qui lui a dit qu'il avait à construire un pilier de protection. Il examine le plan du pilier et reconnaît qu'il lui paraît comme celui que Taché lui a confié. L'enlèvement des vieux piliers a duré 3 ou 4 semaines; 4 ou 5 hommes y ont travaillé, avec l'assistance d'un plongeur et d'une grue à vapeur. Le témoin examine des photographies du pilier et les déclare des copies exactes des travaux exécutés. D'après ces photographies, il constate qu'il y a des quais en bois de rebut de chaque côté du pilier. M. Taché est venu sur les lieux pendant la démolition de la vieille cage; M. Lapointe l'accompagnait. Le témoin savait que le pilier qui devait se construire devait servir d'assise pour un pont. Tout le monde le savait comme moi. C'est le seul pont entre les deux rives de la Rivière du Moulin. Il aurait fallu exproprier pour placer le pont ailleurs; il a pris des mesures pour se mettre en ligne avec le pilier construit sur la rive opposée. Il a reçu des ordres de l'ingénieur d'agir ainsi. Taché est venu deux ou trois fois durant le cours des travaux. Il m'a dit que je n'allais pas assez vite. C'est la seule remarque qu'il m'a faite.

TRANSQUESTIONNÉ PAR LA DEMANDE, le témoin dit qu'il a fait déblayer d'abord, puis jeter de la pierre pour empêcher l'écart de s'ébouler. Il y a un pont privé sur la Rivière du Moulin, le pont Langevin, mais ce pont ne peut servir à tout le monde; il est en dehors de la ville. La construction du pilier a été faite suivant le plan que lui a remis M. Taché.

Jos. Couette (rappelé). M. Taché a majoré de son propre chef le salaire de Méridée Desbiens. Le salaire des Desbiens était de \$30.00 par mois. Nous l'avons augmenté au bureau sur

l'ordre de M. Taché en lui donnant \$8.00 par mois, pendant 10 mois, pour nettoyage du bureau, soit \$80.00; puis \$6.00 par mois, pendant 12 mois, pour nettoyage du bureau du télégraphe, soit \$72.00, le tout en sus de ses \$30.00 par mois.

Joseph Lachance (rappelé). Il produisit le plan du pilier du pont de la Rivière du Moulin, plan sur lequel il s'est guidé pour construire. Il a fait le remplissage du chemin pour l'élever jusqu'au niveau du pilier; a construit les gardes-fous; a modifié le plan, à la suggestion de Taché, en faisant disparaître une marche, pour mieux asseoir la charpente en fer. Le plan du gouvernement était semblable à celui de la municipalité.

William Bergeron, Chicoutimi, second à bord du Storm King, depuis 4 à 5 ans. L'équipage reçoit ordinairement ses ordres de Taché. Il a fait un voyage à l'Anse St-Jean l'avant-veille des élections. Il y avait à bord MM. Belley, Jos. Tremblay, Jos. Girard M. P. et d'autres. Taché n'était pas à bord mais il a donné les ordres pour ce voyage.

Le Storm King était à Chicoutimi, le soir de l'élection. On a célébré la victoire de M. Girard. M. Taché était à bord. Plusieurs personnes sont venues. Durant la dernière campagne électorale Girard et Taché sont allés de Chicoutimi à Natashquan, Sept-Iles, Moisy, Escoumains, Portneuf, Tadoussac, Sacré-Coeur.

A Natashquan, il y eut assemblée politique. Ne sait pas si M. Girard a parlé à toutes les assemblées qui ont été tenues. En 1907, on a fait un voyage à la Pointe-aux-Esquimaux. Girard et Taché et des amis de Chicoutimi étaient à bord. Il y avait grande fête à la Pointe-aux-Esquimaux. En 1907, le Storm King est allé à Québec, lors de la grande assemblée où a parlé Bourassa. Ne sait pas si le Storm King est allé à Québec pour cette assemblée.

Ernest Boivin, Anse à Benjamin, St-Alphonse. Il a lui-même demandé à Taché l'argent pour le chemin de l'Anse. Taché m'a répondu qu'il ne pouvait rien faire pour nous venir en aide. On parlait de ce chemin depuis 12 à 15 ans. Il est verbalisé sous la désignation de chemin du Cap à l'Ouest. C'est alors que je me suis adressé à Girard, qui nous a obtenu ce que nous voulions. Le témoin se rappelle avoir fait un voyage sur le Storm King en compagnie de M. Girard. Il y avait centenaire de Québec, le Storm King a remorqué la goélette dont il est le propriétaire avec M. Côté. M. Lafleur, ingénieur en chef du département des travaux publics, était à bord; il lui a demandé ce que ça coûterait.

J. E. Cloutier; courtier, propriétaire de la maison à 3 étages que Taché a occupée pendant deux ans. C'est en janvier 1906 qu'il a loué à Taché. Il recevait \$10.00 par mois et \$60.00 tous les trois mois; \$10.00, chargé au compte des dépenses pour service télégraphique, \$60.00 au service du quai du Lac St-Jean. Il a loué sans obligation de réparations. Les réparations ont été faites par Taché; le témoin a payé pour un bain et un réservoir. Taché a fait placer un lavabo en marbre et un réservoir à eau chaude, qu'il a enlevés en déménageant. Cloutier a payé pour la maçonnerie, le bois de l'intérieur et le toit de l'annexe que M. Taché a fait construire; Taché a fourni la main d'œuvre et payé pour le reste. Cette annexe avait deux étages elle était de 12x20. Taché a aussi construit un hangar de 24x30. J'ai fourni le bois et la toiture, Taché, le reste. Cette addition servait à la famille Taché. Taché payait l'eau et la lumière. Il a aussi fait poser des lustres qu'il a enlevés en déménageant. Il se plaignait d'être à l'étroit; il a construit l'addition pour avoir une cuisine.

Edmond L. Malais, Chicoutimi,

comptable à la Cie des Eaux et de l'Electricité. Il faisait des comptes séparés pour le gouvernement et M. Taché. Le tout était payé par le gouvernement.

François Paradis, Chicoutimi, comptable chez Côté, Boivin & Cie depuis 12 ans. Connaît la maison Laferrrière & Cie, qui était succursale de la Cie Côté Boivin; identifie les feuilles du compte de Taché dont il a été question dans les témoignages précédents. Ce compte a été payé par chèque du gouvernement en mai 1908. M. St-Jean m'a dit que le chèque \$32.26 était pour le compte personnel de M. Taché. Avons donné crédit à Taché.

Auguste Villeneuve, cuisinier à bord du Storm King. Est allé avec Taché chez Laferrrière; a acheté contellerie, argenterie et vaisselle pour le bateau du gouvernement. A acheté deux services à thé, l'un en argent, l'autre en porcelaine. Ne sait pas si l'on a acheté deux services à thé en argent.

Thadée Desbiens, Chicoutimi, hôtelier et entrepreneur; il a le contrat pour la construction du quai de Chicoutimi; a eu le contrat de la municipalité de Chicoutimi, pour construire le pilier du côté est de la Rivière du Moulin et pour y installer la charpente en fer; il sait qu'on est venu prendre des mesures avant de construire le pilier du côté ouest. Les mesures ont été prises par Jos. Lachance et Paul Mercier.

Wilfrid Morin, Chicoutimi, maçon. Sur l'ordre de Taché, il est allé surveiller les travaux sur la Rivière du Moulin. Il est facile de voir que le pilier construit était pour un pont. Taché venait assez souvent inspecter les travaux. On prenait du sable pour le béton, au pied de la chute, près de la manufacture de ciment. Taché a approuvé ce sable.

Eugène Fortier, Chicoutimi, peintre. A peinturé et tapissé les bureaux du gouvernement et le logement de M. Taché aux maisons de P. Guay et J. E. Cloutier; a été payé par chèques du gouvernement; a reçu \$170.00 à \$175.00.

Alfred Dufour, St-Gédéon, a été contre-maître de Adolphe Beaulieu, qui avait le contrat pour la construction du quai de St-Gédéon. Beaulieu est un ami politique de Girard. Le quai est composé de 8 piliers; 6 sont de 20 pieds carrés, un de 30 par 20, le pilier du large de 40 par 30. Les plans et devis demandaient du bois rond de 9 à 10 pouces. Les devant des piliers ont été lambrissés en bois de 4 pouces; les côtés, en bois de 3 pouces. Les défenses étaient en bois de 7x8, à 6 pieds de distance entre chacune. Pour les parements, on a employé du bois de 7, 8, 9, et 10 pouces de diamètre. Il y avait à peu près la moitié du bois de 7 et 8 pouces. Les corps morts, ou pièces de l'intérieur des pilotes, qui les divisent en différentes sections, étaient en bois de 7, 8, 9 et 10 pouces. Les corbeaux, allongés d'une cage à l'autre pour recevoir les lambourdes, étaient en bois de 10 et onze pouces, quelques-uns de 12. Il y a cinq lambourdes entre chaque pilier. Les corbeaux étaient de 32 pieds de large. Les lambourdes étaient longues de 32 et 34 pieds. Elles étaient de 10, 11 et 12 pouces de diamètre au petit bout. Les poteaux d'accostage étaient de 17 pieds de long et de 11 à 12 pouces au collet. Ces pilotes ont été remplis de pierres. Le clou était de 9 pouces de long et 3 lignes de diamètre; on a employé 7 barils de clou à 7 pouces. Beaulieu a pu économiser par ses substitutions. Beaulieu ne payait que pour la longueur de bois marquée comme bonne. Il y avait 8 à 900 morceaux; 200 étaient "cullés". Ce bois "cullé" devait être retranché, mais il a tout été employé. Il y avait à peu près 4 pieds qu'il fallait rejeter sur ces 200 morceaux. La différence de prix pour le bois de 7 et 8 pouces est de 7 cts; pour le 9 et 10, 8 cts, 12 et 15 pouces, 15 et 18 et 20 cts. Taché est venu de temps à autre, sur les lieux. Je lui ai demandé de raporter les défenses qui étaient de 9 et 10 pouces. Taché m'a dit d'employer du 7 et 8, il a aussi

permis du 3 pouces au lieu du 4 pour les lambris. Il y en avait la moitié en 3 pouces. Le surveillant a acheté du bois qui n'était pas conforme au devis; le témoin a conté la chose à Girard. On s'est servi de 7 lignes pour les corps morts, contrairement au devis.

TRANSQUESTIONNÉ PAR LA DEMANDE, le témoin dit qu'il y avait sur les lieux, du bois qu'avait acheté le gouvernement: du 7 pouces jusqu'à 14. Le témoin nie qu'il ait été congédié par Beaulieu, à la demande de Taché, parce qu'il ne remplissait pas son devoir. Taché se plaignait que les travaux étaient mal exécutés et en blâmait le contre-maître. Le témoin nie que la lettre de Taché lui ait été communiquée. Dufour dit qu'il a été congédié parce qu'il se plaignait que l'ouvrage n'était pas fait selon les plans et devis et qu'on manquait d'outils pour travailler.

Jos Tremblay, Ste Anne, a fait un voyage à l'Anse St Jean sur le Storm-King, en oct dernier. M. Belley était à bord. Belley a adressé la parole à l'Anse St Jean en faveur de Girard. Est revenu à Chicoutimi sur le Storm-King; était allé à l'Anse St Jean pour engager des hommes; s'est occupé d'élection pour Girard. Le public dit que je jouis d'une assez grande influence politique sur la Côte Nord du Saguenay; s'est occupé de la dernière élection;

Wilfrid Beaulieu, Chicoutimi, cocher. Il a été à l'emploi de M. Taché et de sa famille. Il a toujours été payé par le gouvernement. Il est arrivé que M. et Mde Taché ont quelques fois payé. Il n'y avait qu'un compte au nom de M. Taché lequel compte était payé par le gouvernement. Madame Taché ne sortait pas très souvent. Il allait chercher la famille pour la conduire à la messe le dimanche. Il était payé pour ces courses là par le gouvernement comme pour celles qu'il faisait la semaine.

Elzéar Dufour Chicoutimi, cocher de place, a voituré M. Taché et sa famille; n'avait qu'un seul compte qu'il portait à M. Couette qui le payait en chèque du gouvernement. Il a conduit, il y a 3 ans, Taché et un groupe d'amis parmi lesquels 3 dames, au Lac Ha! Ha!. Ca prend une journée pour s'y rendre. Il y avait plusieurs traîneaux. Les hommes avaient des carabines. Il a été payé par le gouvernement pour ce voyage.

TRANSQUESTIONNÉ PAR LA DEMANDE, le témoin dit que Taché n'a pas fait la chasse, mais s'est rendu au camp de la Galette pour y inspecter la ligne télégraphique. Taché a couché au camp de la galette; est revenu le lendemain au Lac Ha! Ha!.

PAR LA DEFENSE: Madame Taché était dans le même traîneau avec M. Gauvreau. M. Simard, inspecteur des lignes télégraphiques était avec Melle Lacombe. La Galette est un meilleur endroit de chasse que le Lac Ha! Ha! Taché a tiré sur un caribou, mais l'a manqué.

Melle Augustine Lefebvre (rappelée) Le service à thé, vendu à Taché et Villeneuve n'est pas le même qui a été vendu à M. Taché.

M. Legaré (rappelé). La vente faite à Taché et Villeneuve le 22 mai 1406, consistait en vaisselle, coutellerie, argenterie, un service à thé en argent etc.

Adrien Lavoie St Gédéon, a travaillé au quai de St Gédéon pendant deux ans; corrobore le témoignage de Elzéar Dufour.

J. E. Lemay Chicoutimi, photographe, identifie les photographies qu'il a prises du quai de St Alphonse, du pont de la rivière du Moulin et du chemin de la Savane.

Edmond Boivin, St Gédéon, a travaillé au quai de St Gédéon. Son témoignage ressemble à ceux des témoins Dufour et Lavoie.

Edmond Thibault Chicoutimi, ingénieur civil; a été à l'emploi du gouvernement pour le district de Québec; identifie plan du pilier du pont de la rivière du Moulin. Il dit qu'après les plans examinés, il constate que l'assise du pont au pilier du gouvernement n'a qu'une marche de 12 pouces

au lieu de deux comme le voulait le plan. Le pilier tel que construit n'est pas comme le demandait le plan soumis au gouvernement. Il ne peut servir à empêcher l'érosion. Il est dans le sens de la rive et ne peut prévenir l'érosion des grèves avoisinantes qui sont déjà protégées par des quais en bois. Le pilier ne peut pas détourner le courant. C'est un pilier de pont et rien autre chose. Le pilier pour être utile contre l'érosion aurait dû être placé 130 pieds plus haut. Il a été inspecter le chemin de la Savane. Le sable a été placé au milieu du chemin. Il y en a pas autour des poteaux. Le sable tel que placé, ne peut consolider les poteaux télégraphiques.

INTERROGÉ PAR LA DEMANDE, le témoin dit qu'il est diplômé de l'Ecole polytechnique. Il fait partie de la société des ingénieurs civils du Canada comme membre-étudiant. Pour obtenir le titre de membre, il faut avoir atteint l'âge de 30 ans, et faire un stage. Il a travaillé 5 mois pour le gouvernement dans le comté de Montmorency; a construit des aqueducs et des égouts; a travaillé à la ligne du Saguenay Québec et à celle du chemin de fer de la Baie des Ha! Ha!.

Adrien Lavoie, rappelé par la demande, dit qu'une pièce de bois pourri a été enlevée du quai de St-Gédéon; les autres sont restées. Ne se rappelle pas si Dufour a été congédié parce qu'il refusait d'obéir aux ordres qu'il recevait.

Edmond Lavoie ingénieur, diplômé de Queen's University, Kingston; il y a deux ans, après 4 années d'études. A travaillé depuis sur le Transcontinental et le chemin de fer de la Baie des Ha! Ha!.

Il est membre étudiant de la Société Canadienne des ingénieurs civils. Il faut passer par la filière ordinaire avant de devenir un membre de la société. Il faut être 4 ans membre-étudiant, puis assistant, puis membre associé et enfin membre.

Pour jouir, de ce dernier titre, il faut qu'il se soit écoulé 10 ans depuis l'obtention des diplômes et avoir atteint l'âge de 30 ans. Il arrive quelquefois qu'un ingénieur soit admis membre sous passer par la filière. Il n'y a pas d'examen à subir pour devenir membre de la société.

Le témoin dit qu'il a examiné le pilier du pont de la rivière du Moulin et les lieux avoisinants. Le pilier tel que construit ne peut avoir aucun effet sur le courant parce qu'il est parallèle à la direction du courant, à cet endroit. A 140 pieds plus que le pont, la rivière fait un angle qui dévie le courant. Ce pilier est tout à fait inutile contre l'érosion. Le courant passe en avant du pilier. Il y a des quais en bois de chaque côté du pilier. Le quai de bois, en haut du pilier, est plus avancé dans la rivière que le pilier lui-même. Ce pilier ne peut protéger que la berge qu'il couvre. Si le travail avait été fait d'après les plans que Taché a envoyés à Ottawa, le courant aurait été jeté de l'autre côté de la rivière. Quant au chemin de la Savane, le témoin corrobore le témoignage de l'ingénieur Thibault. Il dit en réponse à une question de l'avocat de la poursuite, que le sable, s'il avait été placé autour des poteaux, ne les aurait pas consolidés. Les poteaux s'inclinaient plutôt du côté du fossé.

Ici s'arrêtent les témoignages. L'audition des témoins sera reprise le 13 juillet prochain.

Correspondance

M. le Directeur, permettez-moi de faire une petite incursion dans vos domaines. Je vous ferai grâce des préambules. Votre journal ayant été déjà le soin de consacrer le souvenir des fêtes qui ont eu lieu à l'occasion du 25ième anniversaire de l'Hotel Dieu.

Un mois déjà passé depuis ces fêtes et tout le monde parle encore de la soirée donnée, à cette occasion, par les orphelins dans cet hospice qui a mis l'auréole au front d'une infinité de dévouements et de talents qui s'ignorent toujours.

La pièce principale "Le grain de Senevé" a vivement intéressé. On y fait l'historique des circonstances piquantes dans lesquelles sont arrivées les religieuses de l'Hotel Dieu, à Chicoutimi, il y a 25 ans. La gratitude s'y exhale en mots touchants et heureux. Il faudrait être plus compétent pour apprécier le mérite littéraire de cet ouvrage plein de nobles sentiments et d'allusions transparentes qui vont droit à tous les cœurs reconnaissants.

On a vivement acclamé les divers tableaux. En vertu de certains procédés mécaniques—les religieuses ont tous les talents—on nous fit voir l'ancien bateau à vapeur "L'Union"—arrivant au quai de Chicoutimi, les religieuses recues par Mgr Racine comme il y a 25 ans, leur transport en calèche dans leur nouvelle demeure. On évoqua, dans un de ces tableaux, jusque, du royaume des ombres, les 17 Hospitalières. Mais il vaut mieux laisser à votre curiosité le plaisir de la surprise et ne pas vous déflorer une jouissance attendue.

Qui a composé cette pièce, trouvée les accents naïfs pour tous ces beaux anges, cette élanerie inconsciente des enfants qui vous laisse ému—ce quelque chose de printanier comme le muguet?—C'est ici que la plume nous démanège; on va nous accuser d'indiscrétion, mais peut-être qu'en pesant bien nos syllabes, il est possible de s'en tirer sans blesser la violette du couvent... chut... elle dédaigne la publicité.

Il y a aussi, entr'autre chose, un dialogue avec des caractères pris dans le vif. En somme, cette soirée-événement aura fait beaucoup d'heureux et encore plus de malheureux, car c'était un privilège d'y être admis; aussi propose-t-on de dédommager les absents, au moyen d'une seconde représentation qui aura lieu le 13 juillet—les vacances laissant disponible une plus grande salle.

A bientôt donc la représentation de l'hôpital, providence des orphelins. Le grain de senevé a fermenté avec une vivacité extrême, sous l'action continue du dévouement.

Allons en foule, le 13 juillet, juger de la fine touche de tous ces vrais tours de force, tenant compte des circonstances et des ressources.

Il y a bien des modes de louer un auteur,—mais, au point de vue de l'hôpital (jouons franc jeu)—une belle recette sera l'hommage le plus cher et ce sera aussi le plus propre à leur faciliter la continuation de la bienfaisance.

Et j'ai l'honneur d'être MADAME X.

Le Roi des Oubliettes

La séance dramatique qui a eu lieu mardi dernier, dans la salle de l'Académie des Frères a eu un succès qu'on n'osait espérer. Les acteurs qui n'avaient ménagé ni leur temps ni leur peine doivent être fiers des encouragements que leur a donné un nombreux auditoire.

On peut dire sans exagération que tous les rôles ont été interprétés à la plus grande satisfaction des centaines de spectateurs.

Mentionnons M. G. Martin qui a si bien su allier le comique au tragique dans le rôle de Roger Fritz; si sa réputation n'est pas à faire elle n'a certes pas diminué dans l'interprétation du Roi des Oubliettes.

M. G. Laberge a été admirable dans le rôle d'Ali, le Musulman, et dans le rôle ingrat du vieux Bertrand. Le public ne lui a pas ménagé ses applaudissements.

M. J. Legaré personnifiait bien le noble et malheureux Enguerand; toujours digne, toujours valeureux il convenait bien au dévouement de Fritz et à l'amour de Bertrand.

L. P. Vézina, dans le rôle de Réginald a été d'un naturel et d'une énergie qui lui ont attiré plus d'un regard de haine et son châtiment a été un soulagement pour tous.

Mr G. Giroux, représentant l'aventurier Fox montrait excellemment ce qu'est un affidé; il a été

à la hauteur de sa tâche; aussi sa disparition dans les Oubliettes a été saluée par de vifs applaudissements.

Mr L. Marcou, dans le capitaine Oswald, faisait excellente figure, et remplissait les ordres de son maître avec une exactitude que rien ne pouvait distraire.

Mr F. Savard, dans le jeune IVAN était touchant; il a arraché plus d'une larme; il symbolisait si bien l'innocence luttant pour son honneur et pour sa liberté.

MM. G. Larouche, F. Couillard J. Dubé et J. Gaudin méritent aussi des compliments pour la manière dont ils se sont acquittés de leur tâche respective.

A tous, nous disons merci! et nous les félicitons de nous avoir fait passer une si agréable veillée.

Nouvelles Religieuses

S. G. Mgr Marre, Evêque de Constance, et Supérieur Général des Trappistes, le Révérendissime Père Abbé d'Okla, et le R. Père Julien, secrétaire de S. G. Mgr Marre, sont arrivés à l'Evêché de Chicoutimi, jeudi dernier et sont repartis le lendemain après-midi en même temps que le Très Hon. Sir Fitzpatrick.

Le Très Rév. Père Estevanon, Sup. Général des Pères du Très Saint Sacrement, et les RR. Pères Letellier et Jean qui ont été les hôtes de l'Evêché, pendant leur séjour à Chicoutimi, sont partis par le train de dimanche soir.

S. G. Mgr Labrecque a pris le train mardi matin pour continuer sa visite pastorale à St-Wilbrod, Hébertville et St-Bruno. Sa Grandeur sera de retour samedi soir.

Melles McGuire, de New-York, bienfaitrices de la Communauté des Sœurs servantes du T. S. Sacrement, qui étaient arrivées à Chicoutimi depuis jeudi dernier sont reparties mercredi matin.

Cour du Recorder

Mardi, deux ivrognes ont comparu devant le Recorder Savard et ont été condamnés chacun à \$2.00 d'amende et les frais. Le Recorder a profité de la présence à la cour d'un nombreux public pour déclarer que toute personne trouvée coupable d'avoir insulté les agents de la paix serait sévèrement punie par la prison et ne s'en tirerait pas avec l'amende.

Dans ses remarques il ajoute entre autre chose que ces serviteurs publics ont un devoir assez pénible à remplir; qu'ils ont droit au respect de tout le monde, et qu'il sera très sévère pour de ceux qui manqueront sous ce rapport.

PROVINCE DE QUEBEC Ville de Chicoutimi

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné que le conseil de la Ville de Chicoutimi a le vingt et unième jour de juin courant 1909, passé un règlement portant le numéro 144 et concernant les taxes, licences et autres droits municipaux et que le dit règlement est déposé au bureau du conseil où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Donné à Chicoutimi ce vingt quatrième jour de juin 1909. ONSIME TREMBLAY, Greffier.

A. RIVERIE, M. D. Maire.

Grande Excursion de Colonisation au Lac St-Jean

Comme par le passé le chemin "Canadien du Nord de Québec" organise encore cette année une excursion de Colonisation au Lac St-Jean.

Le taux de première classe est de \$7.15, celui de seconde \$4.80; le départ de Montréal (Gare Moreau) se fera à 9 heures a. m. le 5 juillet prochain.

Il y aura en outre un train spécial qui laissera Québec à 8.15 heures a. m. le 6 juillet en destination du même endroit; le taux de première classe est de \$3.00, celui de seconde \$2.00.

Les billets seront bons pour retourner dans l'intervalle de 30 jours. Communiquez avec Cuy Tomb, E. Lefebvre de la Banque Impériale, Montréal pour le guide du colon, renseignements supplémentaires, etc.

Avis

Les personnes qui auraient encore des réclamations à produire contre la succession de feu le Révérend François Tremblay, en son vivant curé de St Méthode, sont priées de les transmettre au sousigné, à Chicoutimi, avant le 20 du courant. Eug. LAPOINTE, ptre. Exécuteur testamentaire.